

Communiqué de presse

P260/20
28 juillet 2020

BASF calcule l’empreinte carbone de tous les produits destinés à la vente

- **BASF, première entreprise du secteur de la chimie à avoir des données d’émission transparentes pour l’ensemble de son portefeuille composé de quelque 45 000 produits**
- **Les données provenant du réseau BASF et d’une nouvelle application numérique aident les clients de BASF à mieux mesurer l’empreinte carbone de leurs activités et produits finaux et à la réduire**
- **BASF propose d’ores et déjà à ses clients des produits ayant une empreinte carbone réduite sur la base de matières premières renouvelables ou recyclées, en recourant à la méthode de bilan massique**

BASF mettra dorénavant à la disposition de ses clients les valeurs totales d’émissions de CO₂, appelées « empreinte carbone », pour tous ses produits. Le « Product Carbon Footprint » (PCF) comprend toutes les émissions à effet de serre associées à un produit donné générées jusqu’à l’instant où le produit BASF quitte l’usine en direction du client : de la matière première achetée jusqu’à l’utilisation d’énergie dans les processus de production. « La durabilité et la digitalisation sont des éléments centraux de notre stratégie d’entreprise et nous les mettons en œuvre de manière systématique. Avec le calcul de l’empreinte carbone, nous réunissons les deux et offrons à nos clients une bien meilleure transparence sur les émissions spécifiques de chaque produit BASF. Nous pouvons ainsi élaborer des plans avec le client en vue de réduire les émissions de CO₂ tout au long de la chaîne de création

de valeur jusqu'au produit de consommation final », indique Martin Brudermüller, président du directoire de BASF SE.

Pour certains produits, BASF calcule déjà les PCF depuis 2007. Grâce à une solution numérique développée en interne, BASF est désormais en mesure de calculer à l'échelle globale le PCF de ses quelque 45 000 produits destinés à la vente. BASF commencera dans les prochains mois avec des segments de produits et de clients choisis et prévoit de mettre à disposition les données PCF de l'ensemble du portefeuille d'ici la fin 2021.

« La protection du climat gagne aussi en importance pour nos clients. Nous pourrons à l'avenir les assister en leur fournissant des données fiables, afin qu'ils puissent atteindre leurs objectifs climatiques », déclare Christoph Jäkel, Head of Corporate Sustainability. « Les PCF permettront à nos clients d'identifier les domaines dans lesquels ils pourront intervenir pour éviter des émissions à effet de serre. Nous leur offrons d'ores et déjà la possibilité de réduire l'empreinte carbone de certains produits grâce à l'utilisation de matières premières alternatives et d'énergies renouvelables. »

La méthode du bilan de la biomasse de BASF en est un exemple : les ressources fossiles sont remplacées dans le réseau de production par des matières premières renouvelables provenant de déchets organiques et d'huiles végétales et imputées au produit destiné à la vente. Le projet ChemCycling™ est un autre exemple d'application de la méthode de bilan massique. Depuis 2020, BASF propose à ses clients de premières quantités commerciales de produits, dans lesquels des déchets plastiques recyclés chimiquement sont utilisés comme matière première lors de la fabrication dès le début de la chaîne de création de valeur. Les produits proposés à la vente de BASF issus de ces deux approches affichent les mêmes caractéristiques que ceux fabriqués sur la base de matières premières purement fossiles, avec cependant une empreinte carbone plus faible.

La protection du climat est une composante importante de la stratégie BASF. BASF s'est donné pour objectif de maintenir à un niveau constant les émissions liées à la production jusqu'en 2030, malgré la poursuite de la croissance. À cet égard, BASF adopte une approche en trois volets, qui repose sur une augmentation de l'efficacité de la production et des processus, l'achat d'électricité provenant de sources renouvelables et le développement de procédés fondamentalement nouveaux et faibles en émissions.

Nécessité de normes comparables

BASF utilise depuis 25 ans des méthodes d'évaluation de l'impact sur le développement durable, parmi lesquelles la collecte et l'analyse des données pour la mesure des contributions à la durabilité, telles qu'elles sont aujourd'hui aussi utilisées dans les méthodes [SEEBalance®](#) ou Sustainable Solution Steering, par exemple. Pour calculer le PCF, BASF fait appel à des données exhaustives issues de la collecte des émissions au sein de son propre réseau de production et à des données moyennes de grande qualité pour ce qui est des matières premières et de l'énergie achetées. Cette méthode respecte les normes générales relatives aux analyses de cycle de vie, telles que les normes ISO 14044 et ISO 14067 ainsi que la norme produit du protocole sur les gaz à effet de serre (Greenhouse Gas Protocol Product Standard).

BASF soutient l'introduction de consignes spécifiques aux produits pour le calcul des PCF dans l'industrie chimique, afin de créer des bases identiques de calcul à l'échelle de l'industrie et de pouvoir ainsi comparer les produits. « Nous travaillons avec divers partenaires pour faire avancer la normalisation », indique Christoph Jäkel.

Le Groupe BASF

Chez BASF, nous créons de la chimie pour un avenir durable. Nous associons succès économique, protection de l'environnement et responsabilité sociale. Plus de 117 000 collaborateurs travaillent au sein du groupe BASF pour bâtir le succès de nos clients dans presque tous les secteurs et quasiment tous les pays du monde. Notre portefeuille d'activités comprend les six segments suivants : Chemicals, Materials, Industrial Solutions, Surface Technologies, Nutrition & Care et Agricultural Solutions. En 2019, BASF a enregistré un chiffre d'affaires mondial d'environ 59 milliards d'euros. Les actions BASF sont négociées à la bourse de Francfort (BAS) et en tant que American Depositary Receipts (BASFY) aux États-Unis. Vous trouverez de plus amples informations sur www.basf.com.